



Justificatif de parution

annonce parue le 08-01-2024 sur echodumardi.com

Département : Vaucluse

Adjugé à 232 000,00 euros

Type de bien : immeuble soumis au régime de la copropriété cadastré

Mise à prix : 20.000,00 € (vingt mille euros)

Localisation : Avignon

Adjudication : JEUDI 22 FEVRIER 2024 à 14H

Avocat poursuivant : Maître Stephen ROCHETTE



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

Sur la commune d'AVIGNON (84000), 34 rue Carnot, dans un immeuble soumis au régime de la copropriété cadastré Section DK n° 534 d'une contenance de 3a69ca

Règlement de copropriété du 23/01/1960, publié le 08/02/1960, 8404P01 volume 2074 n° 18



Le lot TROIS (3) et les 91/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Le lot QUATRE (4) et les 113/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Le lot CINQ (5) et les 116/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Le lot SIX (6) et les 47/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Mise à prix : 20.000,00 € (vingt mille euros)

VISITE : LE VENDREDI 9 FEVRIER 2024 DE 11H A 12H SUR PLACE,
effectuée par la SCP VALENTINI VERNIMONT, commissaire de justice à Avignon,
Tél. : 04 90 16 53 54.

L'ADJUDICATION aura lieu le JEUDI 22 FEVRIER 2024 à 14H

au Palais de Justice d'Avignon (84000), 2 boulevard Limbert,

à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION :

Le lot TROIS (3) : Un local commercial de 47,70 m² au rez-de-chaussée.

Le lot QUATRE (4) : Un appartement au premier étage comprenant moitié indivise avec le lot numéro 5 du hall d'entrée commun, dégagement, salle à manger, salon, bureau/chambre, cuisine, cellier.

Le lot CINQ (5) : Un appartement au premier étage comprenant moitié indivise avec le lot numéro 4 du hall d'entrée commun, dégagement, salon, 3 chambres, wc, salle de bains.

Les lots 4 et 5 totalisent 148,50 m².

Le lot SIX (6) : au premier étage, trois pièces en enfilade, wc totalisant 48,95 m².

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau d'Avignon, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : les lots 4, 5 et 6 sont libres de toute occupation.

Le lot 3 est occupé par un locataire selon bail commercial renouvelé le 25/03/2020 pour une période de neuf années entières et consécutives à compter du 01/09/2020.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.